

A Nyon : une présidente du Conseil communal

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **64 (1976)**

Heft 2

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-274428>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

D'un canton à l'autre

Créer un canton, mais pas n'importe lequel

Grand branle-bas dans les trois districts jurassiens du Nord ! On élira l'assemblée constituante en mars, premier acte dans l'assise du nouveau canton. On se penche sur les projets de la future constitution dans les partis et groupements de jeunes, de femmes, groupements nés de l'intérêt que l'on porte partout à la création du nouvel état.

Tous veulent faire du neuf et les femmes ne sont pas les dernières à revendiquer leur place. Voyons comment elles s'y prennent.

Trois tendances, trois moyens

Schématiquement, disons que l'action politique des femmes se manifeste sur trois fronts. Il y a celles qui appartiennent à un parti politique et qui essaieront de se faire porter en liste. Ce ne sera pas facile étant donné le nombre de candidats masculins qui convoitent les places. Disons immédiatement que la constituante sera formée de 50 membres et qu'on observe déjà les "têtes" des partis se précipiter au portillon !

Enfin, figurer sur une liste est une chose, se faire élire en est une autre, combien hypothétique...

Pour sa part, l'Association féminine pour la défense du Jura, qui milite depuis plusieurs années dans les rangs du Rassemblement jurassien, a formé sa propre commission politique en vue de la construction du nouveau canton. Les principaux objectifs de l'AFDJ se résument en un programme qui défend avant toute chose les intérêts des femmes. Les responsables de l'association vont de village en village donner des soirées d'information. Elles sensibilisent les femmes aux problèmes liés à leur condition et à la politique en général.

Leur cheval de bataille reste la création d'un Bureau de la condition féminine dans le nouveau can-

ton. Comment conçoivent-elles ce bureau ? Il devrait se situer en dehors des services sociaux traditionnels, s'adapter aux besoins des régions, faire des enquêtes sur les aspirations des femmes et de la famille (les deux étant toujours liées), être un office de documentation ouvert en permanence, instituer des cours de recyclage pour les femmes. Voilà pour les grandes lignes.

Au cours de ces séances, d'intéressants dialogues s'instaurent au travers desquels on recueille les suggestions et les vœux des participantes ; ce seront autant de choses à faire passer dans les lois, plus tard. Enfin, ces débats permettent aux femmes de s'exprimer, c'est l'apprentissage de la participation pour beaucoup.

Jura demain et Action féminine jurassienne

Un mouvement vient de naître encore, mixte celui-ci, composé d'hommes et de femmes insatisfaits des partis auxquels ils appartenaient ou sans parti. Il s'ouvre à tous ceux et celles qui ne sont pas affiliés à un parti politique, n'affiche aucune doctrine. Il veut innover.

Les promoteurs de "Jura demain et Action féminine jurassienne" disent en avoir assez des procédés en cours dans les partis. "Un petit groupe étudie les problèmes et en débat, c'est le comité, ensuite l'assemblée n'a plus qu'à ratifier les propositions". "Si la discussion s'engage, c'est entre gens bien informés, trop bien informés et trop habiles à la mener selon leurs vœux et une base réagissant en ordre dispersé, sans but précis".

Les femmes, quant à elles constatent qu'elles sont toujours perdues dans les partis. Oui, on joue hypocritement une carte électorale féminine, oisent-elles, mais nous nous retrou-

vons toujours en queue de liste. On ne nous laisse qu'un rôle de femme-secrétaire-bonne-à-tout-faire.

"Action féminine jurassienne" décide d'être présente pour agir. Les responsables comptent sur la solidarité féminine mais elles savent qu'elles bénéficieront de l'appui de "Jura demain". Elles lanceront une liste pour la constituante, puis elles défendront leurs objectifs qui reflètent les besoins des femmes. Elles organisent des séances de discussion, enregistrent les idées, inventorient les besoins afin de les faire passer dans leur programme d'action.

En quoi le style de ce récent mouvement est-il nouveau ?

Premièrement, hommes et femmes sont bien décidés à travailler sur un pied d'égalité. Deuxièmement, on s'appuiera mutuellement. Troisièmement, il est ouvert à des gens de tous les horizons, de toutes les couches sociales, au 80 % des électeurs et électrices non inscrits dans les partis existants.

Projets, consultations, débats, programmes : chacun veut apporter sa pierre à l'édifice, un édifice qu'on veut unique, moderne, progressiste.

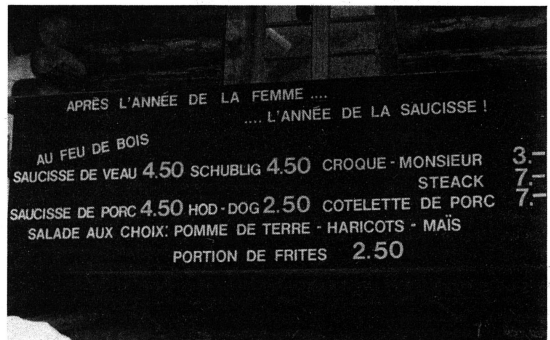
En ce qui concerne les femmes, certaines d'entre elles avaient initialement projeté de créer un parti féminin. L'idée a dû être abandonnée. Retenons que l'électorat féminin ne s'est tout de même pas battu en vain d'une part, et que d'autre part, par le biais de leur campagne pré-électorale, elles défendent leurs libertés et leur identité au sein de leurs mouvements respectifs. Un grand pas est fait puisque désormais on construit avec elles.

Anne-Marie Steullet

(Nous donnerons une information relative aux activités du Jura-Sud dans une autre édition, celle-ci étant suffisamment longue...)

Jura

Valais



Cette pancarte a été photographiée pendant les vacances de Noël devant un restaurant de Verbier. Encore heureux que la saucisse soit cotée plus cher que le croque-monsieur !

Fribourg

Quoi de neuf ?

Si l'année 1975 fut marquée dans le canton de Fribourg par diverses manifestations, comme dans d'autres cantons d'ailleurs, elle aura également permis à plusieurs femmes de s'exprimer, de se rencontrer et de s'intéresser aux problèmes des autres. Après la journée de la femme au comptoir fribourgeois, la dernière manifestation officielle qui clôtura l'Année de la Femme à Fribourg, fut la conférence de Jeanne Hersch sur "Les droits de la femme et l'avenir de l'enfant". Organisée par l'Association fribourgeoise pour les droits de la femme, cette conférence permit à un public nombreux de saisir les idées essentielles qui poussent les femmes à demander certains droits qui sont fondamentaux pour une philosophe.

Parallèlement à ces manifestations officielles, des idées germèrent au sein de groupes de femmes. C'est ainsi qu'une dizaine de jeunes femmes s'organisèrent dans le but de récolter des signatures pour l'initiative modifiant l'article 4 de la Constitution et qui garantit l'égalité des droits entre l'homme et la femme dans le travail, dans la famille et dans la société en général. Ne faisant partie d'aucune association féminine, ces femmes sillonnèrent les rues de Fribourg dans le but de sensibiliser, non sans peine, la population fribourgeoise. Cette action mérite d'être relevée, car aucune association féminine n'entreprendra une action dans ce sens... Il reste à espérer que cette nouvelle année verra naître des entreprises semblables de la part des femmes fribourgeoises dans leur ensemble.

Françoise Chuard

Vaud COMMUNIQUÉ

Union des Femmes de Lausanne

Comme de coutume, au début de l'année, l'Union des femmes de Lausanne a tenu son Assemblée générale. L'assistance a pris connaissance des différents rapports.

Le bureau juridique, toujours très apprécié, a été mis à contribution par 170 personnes. Deux jeunes avocats, Maitres Michel Pittet et François Boudry ont accepté de compléter notre bureau avec Mes Paul et André Vallotton. Renseignements et conseils peuvent être obtenus gratuitement les lundis et mardis à 17 heures et le mercredi à 11 heures.

Pour la deuxième année consécutive, les comptes de 1975 bouclent par un petit déficit. En plus de la comptabilité de l'Union, notre trésorière Mme Pernet a la lourde tâche de gérer les fonds de l'Eglantine.

Sur indication des assistantes sociales, l'Aide aux mères tente de soulager bien modestement quelques cas douloureux. La salle de repos du Comptoir, toujours appréciée du personnel, a permis à 257 personnes de venir se détendre quelques instants. Mme Fahud, dans son rapport présidentiel toujours très complet et intéressant annonce, pour cette année, l'inauguration de la Maison de la femme, à l'Eglantine.

L'U.D.F. s'est créée en 1896 sur l'initiative de quelques femmes aux idées avancées ; ce sera donc une heureuse façon de commémorer ce 80e anniversaire, en souhaitant qu'un sang neuf coule dans ses veines, car il faut que de jeunes forces féminines viennent prendre le relais des anciennes combattantes.

G. C.

Vacances détendues, heureuses, enrichissantes; les Unions chrétiennes féminines vaudoises proposent à toutes les femmes, à celles qui n'ont jamais une minute à elles comme à celles qui se sentent seules et délaissées des vacances pleines de rires, d'amitié où chacune pourra, à son gré, participer aux entretiens, promenades et autres activités préparées par les équipes de responsables. Huit séjours à choisir :

3 séjours avec ski : 1) du 2 au 7 février ; 2) du 9 au 14 février à Rosaly, Les Paccots/Châtel-St-Denis ; 3) du 3 au 13 mars à Im Fang/Charmey. Renseignements et inscriptions pour ces 3 séjours : Mme Ruth Boudry, 1699 Ecoteaux. Tél. (021) 93 81 53.

5 séjours dans un hôtel confortable à Veytaux :

4) du 8 au 13 mars ; 5) du 15 au 20 mars (artisanat, pour jeunes femmes) ; 6) du 22 au 27 mars ; 7) du 29 mars au 3 avril ; 8) du 5 au 10 avril. Renseignements et inscriptions pour les séjours 4 à 8 : Mme Madeleine Richter, La Cure, 1073 Savigny. Tél. (021) 97 21 45.

A Nyon : une présidente du Conseil communal

Le Législatif communal de Nyon a élu, au début du mois de décembre, son bureau, pour l'année 1976 : Mme Clémence GENTET, (POP), jusque-là première vice-présidente, a été élue à la présidence par 56 voix, 8 voix éparses et 26 bulletins blancs. Nos félicitations et nos vœux !

NOUS AVONS LU POUR VOUS

Deux femmes à la rencontre

SIMONE BALAZARD — GRASSET

Ce roman décrit le cheminement d'une femme, Hélène, qui se rend compte de la médiocrité de sa vie quotidienne. Passant à l'action, elle

décide de se consacrer à la biographie d'une ancienne star de cinéma, retirée en Ecosse, à laquelle elle voue une grande admiration.

C'est de la confrontation de ces deux femmes que jaillira pour Hélène, une prise de conscience de sa propre vérité qui débouchera sur l'accomplissement de sa personnalité.

Genève

Université du 3^e âge

Programme du semestre d'hiver 1976

Après la période d'essai de novembre à décembre 1975, l'Université du troisième âge a ouvert son premier semestre le 21 janvier. Il durera jusqu'au 2 avril.

Le programme a été établi sur la base d'un questionnaire adressé aux quelque 600 inscrits et répond ainsi aux vœux exprimés par la majorité d'entre eux. Il comprend 18 conférences, des visites commentées de musées et d'institutions ainsi que

trois tables rondes : « Les jeunes et nous », « Que faire en cas d'urgences 1) médicales 2) chirurgicales ? »

Les mélomanes, eux, pourront dorénavant assister à la répétition générale des concerts par abonnement de l'Orchestre de la Suisse romande.

Les thèmes choisis vont des problèmes de l'énergie et du développement à l'égyptologie, à la cosmogonie et à l'art du luthier en passant par des sujets littéraires, artistiques, historiques, médicaux.

Mercredi 25 février	M. Michel BUTOR, Professeur à l'Université « Molière et nous »
Vendredi 27 février	M. André LEFEBVRE, expert en développement « Un cas de développement au Cameroun »
Mercredi 3 mars	M. Albert RENOLD, vice-recteur de l'Université « Le diabète »
Vendredi 5 mars	Mme Anne-Marie PIUZ, professeur à l'Université « Les grandes peurs des sociétés anciennes, la peste, la disette et la guerre »
Mercredi 10 mars	M. Robert HARI, Dr en égyptologie « Une tombe royale égyptienne de la Vallée des Rois »
Vendredi 12 mars	M. Miroslav LAZOVIC, du Musée d'Art et d'Histoire « L'art des icônes »
Mercredi 17 mars	Dr. Paul TOURNIER « Apprendre à vieillir »
Vendredi 19 mars	TABLE RONDE « Que faire en cas d'urgences chirurgicales » MM.
Mercredi 24 mars	M. Bernard GAGNEBIN, professeur à l'Université « Amiel et Rousseau »
Vendredi 26 mars	M. Marcel GOLAY, professeur à l'Université « Découverte de l'univers »
Mercredi 31 mars	M. Louis BINZ, professeur à l'Université « La bourgeoise de 1526 ».